

Accompagnement des MDL, ALESA ou FSE

Liste des pièces justificatives à fournir

*Pour que votre dossier de demande de subvention soit instruit, l'inscription en ligne devra être **IMPERATIVEMENT** complétée du dossier administratif suivant :*

Pour les **MDL et ALESA avant le 31 décembre** de l'année scolaire concernée :

- Statuts de l'association,
- [Avis de situation au répertoire SIRENE](#) (fourni par l'INSEE),
- **récépissé de déclaration** de l'association à la Préfecture,
- copie de la publication au **Journal Officiel (JO)** ([cliquez ici pour vous rendre sur le site du JO](#)),
- **Relevé d'Identité Bancaire (RIB)** datant de moins de 2 mois.

Pour les **FSE avant le 31 mars** de l'année scolaire concernée :

- Statuts de l'association actuelle,
- [Avis de situation au répertoire SIRENE](#) (fourni par l'INSEE),
- **récépissé de déclaration** de l'association à la Préfecture,
- copie de la publication au **Journal Officiel (JO)** ([cliquez ici pour vous rendre sur le site du JO](#))
- **Relevé d'Identité Bancaire (RIB)** récent datant de moins de 2 mois,
- Avant fin juin : le **récépissé de déclaration en préfecture des statuts de la nouvelle association**.

IMPORTANT : L'ensemble des éléments doit être envoyé à l'adresse suivante

mdl@nouvelle-aquitaine.fr

IMPORTANT ! N'oubliez pas de préciser dans l'**objet de votre mail** :

- Votre numéro de projet (communiqué lors de votre inscription en ligne).
- Le titre de votre projet.

RAPPEL IMPORTANT: toute demande sans justificatif ne sera pas instruite.